

Dossier d'INSCRIPTION pour les élèves entrant en seconde professionnelle

ANNÉE SCOLAIRE 2020 2021

Documents à fournir :

- Notification d'affectation
- EXEAT (certificat de fin de scolarité) à demander au dernier établissement scolaire fréquenté
- Une photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour, etc.....)
- Photocopies du livret de famille. En cas de divorce des parents, la copie du jugement fixant l'autorité parentale et le domicile de l'élève
- Une attestation d'assurance responsabilité civile, pour l'année scolaire 2020/2021
- Copie des trois bulletins trimestriels de l'année précédente
- 3 timbres
- 2 photos d'identité récentes **avec nom et prénom notés au dos**

Documents à remplir :

- La fiche Vie Scolaire
- Pour les élèves intéressés par le service de cantine, le dossier d'inscription à la Demi-Pension dûment rempli et complété
- La fiche d'infirmerie remplie
- La fiche dossier médical si besoin
- La fiche d'autorisation de prise de vues et d'utilisation d'images
- Facultatif* : La cotisation (recommandée) d'un montant minimum de 5€ de préférence par chèque à l'ordre de la « Maison des lycéens du lycée La Source » avec au verso : nom, prénom, classe et adresse mail de l'élève
- Facultatif* : Dossier d'inscription à l'Association Sportive si vous êtes intéressé par la pratique d'un sport avec un chèque de 15 euros à l'ordre de l' « AS Val de Beauté La Source »

Attention : un élève n'ayant pas finalisé son inscription le 4 juillet 2020 perdra sa place

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information des familles

A quoi sert cette fiche ?

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement pour gérer la scolarité de votre enfant (inscription, changement d'établissement, affectation, inscription aux examens, etc.) et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement intervenant en cours d'année.

Qu'est-ce que l'application Siècle ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans **Siècle** (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements) dont la finalité principale est la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants scolarisés dans les collèges, les lycées ou les établissements régionaux d'enseignement adapté. Ce traitement a également une finalité de pilotage aux niveaux national et académique.

Siècle constitue un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Le ministère s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que du RGPD.

Outre les données collectées au moyen de cette fiche, l'établissement peut saisir dans Siècle des données relatives aux bourses, à la vie scolaire, aux évaluations, à l'orientation et à la gestion financière de votre enfant.

Sont destinataires de ces données :

- **Au niveau de l'établissement** : le chef d'établissement et son adjoint, les agents administratifs habilités chargés de la gestion des dossiers, les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation, les enseignants et les psychologues de l'éducation nationale ; dans le cadre des élections des parents d'élèves, les représentants des associations de parents d'élèves sont destinataires des nom, prénom et sexe des élèves et des apprentis ainsi que des données d'identification et de l'adresse de leurs responsables lorsque ces derniers y consentent.
- **Au niveau départemental** : Le directeur académique des services de l'éducation nationale et les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation.
- **Au niveau académique** : les agents habilités des services de gestion, des services académiques d'information et d'orientation, des services statistiques académiques et des services académiques des bourses et les agents habilités de la mission de lutte contre le décrochage scolaire.
- **Dans les centres d'information et d'orientation** : Les directeurs des centres d'information et d'orientation du ressort des établissements, les psychologues de l'éducation nationale et les personnels administratifs habilités par les directeurs des centres d'information et d'orientation.
- **Au sein des collectivités territoriales** :
 - dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire, les maires des communes de résidence des élèves et des apprentis sont destinataires des nom, prénom, sexe et date de naissance des élèves et des apprentis ;
 - dans le cadre de conventions de partenariat relatives à l'octroi d'aide à la restauration, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom et prénom des élèves, apprentis et étudiants ainsi que des nom, prénom et adresse de leurs responsables ;
 - dans le cadre de l'attribution d'une aide à la scolarité, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom, prénom, date de naissance, division de l'élève, des informations relatives aux aides financières ainsi que des nom, prénom, adresse, profession et revenus de leurs responsables ainsi que du quotient familial ;
 - dans le cadre de l'attribution d'une aide aux élèves boursiers, les agents habilités de la collectivité locale sont destinataires des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève et montant de la bourse ainsi que des nom, prénom, adresse, profession, informations bancaires et nombre d'enfants à charge des responsables légaux.

L'ensemble des informations recueillies sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans l'établissement.

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition définis par les articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces démarches peuvent être effectuées, soit par courriel ou courrier auprès du chef d'établissement, soit auprès du délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse, grâce à l'un des moyens ci-dessous :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier adressé au :
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir adressé une réclamation au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles

Codes à reporter en page 3 (rubrique "représentants légaux")	
Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
10	Agriculteurs exploitants
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
EMPLOYES	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
OUVRIERS	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
RETRAITES	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2020-2021

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : Sexe : F M
 Nom d'usage * : Né(e) le * : / /
 Prénom 1 * : Prénom 2 : Prénom 3 :
 Commune de naissance : Département de naissance * :
 Pays de naissance : Nationalité :

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.
 Nom de famille :
 Nom d'usage : Prénom :
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Pays : @ Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :
 📞 domicile : 📞 travail :
 📞 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.
 Nom de famille :
 Nom d'usage : Prénom :
 Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Pays : @ Courriel :
 J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :
 📞 domicile : 📞 travail :
 📞 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ÉLÈVE *A contacter en priorité :

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.



Nom de famille :


Nom d'usage : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

La *personne en charge* lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.
Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)



COORDONNEES DE L'ÉLÈVE


L'élève habite chez* :

Ou a sa propre adresse :

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail :

 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :



L'élève habite chez : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.


AUTRE PERSONNE A CONTACTER

Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

 domicile :  travail :

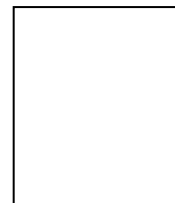
 mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le *lien avec l'élève* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

**ELEVE :**

NOM : _____ Prénoms : _____

Né(e) le : ___/___/___ à : _____ Nationalité : _____

Portable : _____ Demi-pensionnaire : OUI – NON Boursier : OUI – NON

Courriel : _____

Etablissement scolaire fréquenté l'année finissante : Nom : _____

Adresse : _____ Code postal _____ Ville _____

Classes/Formations suivies en : 2019/2020 : _____ 2018/2019 : _____

2017/2018 : _____

Frères & sœurs : Nombre : _____ Ages : _____

Domicile de l'élève (*si différent du responsable ci-dessous*) : _____

_____ Ville : _____

Mode de transport habituellement utilisé pour venir au lycée :

O Individuel (préciser) _____

O En commun (préciser les lignes de bus, métro, RER ou train utilisées) _____

Durée de chaque trajet domicile – lycée (aller simple) _____

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ELEVE :1^{er} Responsable (*Préciser*) : PERE MERE TUTEUR

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Profession : _____ Adresse de l'employeur : _____

Téléphone Domicile : _____ Téléphone Travail : _____

Portable : _____ Courriel : _____@_____

2^{ème} Responsable (*Préciser*) : PERE MERE TUTEUR

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Profession : _____ Adresse de l'employeur : _____

Téléphone Domicile : _____ Téléphone Travail : _____

Portable : _____ Courriel : _____@_____

NOM et Prénom de l'élève : _____
SUIVI de SCOLARITE AU LYCEE LA SOURCE (*réservé au Lycée La Source*)

	1 ^{er} trimestre ou 1 ^{er} semestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre ou 2 ^{ème} semestre
Année 2020/2021 & classe _____			
Année 2021/2022 & classe _____			
Année 2022/2023 & classe _____			

LA SOURCE

#####

LYCÉE DES MÉTIERS

Année scolaire 2020-2021

Inscription à la Demi-Pension (toutes les informations sont obligatoires)

Élève :

Nom :

A déposé une demande de bourse : OUI - NON

Prénom :

Était déjà boursier en 2019-2020 : OUI - NON

Classe :

Responsable légal et financier :

Nom :

Prénom :

Adresse (signaler à l'Intendance tout changement en cours d'année):
.....
.....

Téléphone :

Mail : **important ! la facturation se fait de préférence par mail.**

Demande l'inscription de l'élève à la demi-pension pour l'année scolaire et reconnaît avoir pris connaissance du règlement figurant au verso, une facture me sera présentée à chaque début de trimestre restant dû.

Signature du responsable :

Pièces à joindre impérativement pour valider l'inscription :

- Ce document dûment rempli et signé recto-verso
- Pièces à fournir (**Attention ne pas mettre de croix dans les cases**)

L'achat du badge de cantine pour les nouveaux élèves est de 3[€] facturé lors du 1^{er} trimestre, une photo doit être fournie pour le badge, à joindre à ce dossier.
En cas de perte, le rachat est obligatoire : 5€.

Un Relevé d'Identité Bancaire (obligatoire) pour reversement(s) d'un éventuel trop perçu en cas de dés inscription anticipée (celui du responsable financier de l'élève).

Dernier relevé d'imposition sur les revenus ou l'attestation Quotient Familial de la CAF

Dossier complet le :

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

Lycée des métiers la Source Val de Beauté

L'inscription à la demi-pension se fait :

- auprès du service d'Intendance seulement ;
- dans la limite des places disponibles et dans les 8 jours qui suivent la rentrée ;
- à l'année. Toute désinscription devra faire l'objet d'une demande par le responsable légal dans le carnet de l'élève ;
- sur la base d'un forfait 2, 3 ou 4 jours par semaine (pas de repas au ticket), en fonction de l'emploi du temps de l'élève ;

Dès son dépôt elle engage la famille et l'élève qui prend alors le statut de « demi pensionnaire » et doit être présent pour les jours d'inscription indiqués en fonction de l'emploi du temps.

Si la famille entend finalement renoncer au bénéfice de l'inscription elle doit en aviser expressément et par écrit dans le carnet de l'élève l'Intendance.

L'accès à la demi-pension se fait à l'aide du badge, en cas de perte, le rachat est fixé à 5€ et est obligatoire.

Les repas non pris restent facturés à la famille (sauf période de formation en entreprise, absence de plus de 6 jours pour raison médicale justifiée par une attestation et signifiée par la famille dès le début de l'absence au service d'Intendance, sortie obligatoire à laquelle l'élève participe rendant matériellement impossible l'accès en demi-pension).

Le prix du repas est déterminé par le quotient familial sur une échelle progressive de dix tranches allant, pour les forfaits, de 1.24 à 3.79 euros. L'absence ou le refus de fourniture des justificatifs (attestation CAF ou calculatrice régionale ou dernier avis d'imposition) au moment du dépôt du dossier d'inscription en demi-pension entraînent l'application automatique pour la famille du tarif journalier le plus élevé (soit 3.79 euros par repas).

La facturation annuelle est découpée en trimestres selon le calendrier suivant :

1^{er} trimestre : Septembre à Décembre (règlement demandé en octobre)

2^{ème} trimestre : Janvier à Mars (règlement demandé en janvier)

3^{ème} trimestre : Avril à Juin (règlement demandé en avril)

Elle est établie par l'Intendance au prorata des repas devant être pris par l'élève inscrit. Aucune contestation ne sera recevable en cas d'absence de l'élève à la cantine si les conditions précitées n'ont pas été satisfaites (motif légitime d'absence longue et information préalable du service Intendance).

Le règlement s'effectue PAR CHEQUE de préférence, établi à l'ordre de l' « agent comptable », dûment rempli et signé, ou en espèces auprès de l'Intendance.

Le règlement demandé à chaque début de trimestre correspond à une estimation initiale au prorata du nombre de jours ouvrés par trimestre / forfait retenu et après déduction des périodes de stage. Le montant réel finalement facturé peut varier selon les dates effectives de démarrage et d'arrêt de la demi-pension et des remises d'ordres (sorties etc).

Sur demande des responsables légaux de l'élève, l'Intendance peut scinder - par trimestre - le paiement en deux/trois chèques.

NB : La date de dépôt du chèque auprès des services comptables ne garantit pas avec précision la date effective d'encaissement par la Trésorerie Générale.

En cas de difficultés et/ou changement de situation intervenant en cours d'année scolaire (familiale, professionnelle, financière), une redétermination du quotient familial - qui conditionne lui-même les frais de demi-pension - peut être effectuée par le lycée. Celle-ci doit néanmoins faire l'objet d'une demande expresse par la famille. Demande qui fera l'objet d'une évaluation.

La Provisseure
A. FACCENDA



Le responsable légal de l'élève (signature)

LA RESTAURATION SCOLAIRE AU LYCÉE

MODE D'EMPLOI



Un repas complet et équilibré accessible à tous les élèves...



...à un tarif juste adapté à vos ressources



QUI EST CONCERNÉ ?

- Tous les élèves et apprentis scolarisés dans un lycée public.

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?



Vous transmettez au lycée **l'attestation de restauration scolaire** (voir la démarche dans la rubrique « Comment se procurer l'attestation de restauration scolaire à remettre au lycée ? »). L'attestation est **valable pour l'année scolaire**.

En cas de difficultés liées à votre situation professionnelle, familiale ou administrative, vous pouvez prendre contact avec le personnel de l'intendance et l'assistante sociale de votre lycée.

COMMENT CONNAÎTRE LE MONTANT DU TARIF QUI VOUS SERA APPLIQUÉ ?

- Le repas facturé varie entre **1,54 € et 4,09 €** au ticket et entre **1,24 € et 3,79 €** pour un forfait annuel.
- La Région Île-de-France finance la différence entre le coût du repas et le tarif payé par la famille (de 55 à 86 %).
- Ci-dessous le **prix du repas** que vous aurez à payer au ticket ou au forfait :

Exemples de ressources mensuelles du foyer**			Tarif par repas		Coût de revient moyen d'un repas	Part de la prise en charge par la Région
Couple ou parent isolé + 1 enfant (2,5 parts)	Couple + 2 enfants (3 parts)	Couple + 3 enfants (4 parts)	Votre quotient familial mensuel Caf	Tarif par ticket		
≤ 457,50 €	≤ 549,00 €	≤ 732,00 €	A ≤ 183 €	1,54 €	1,24 €	de 83 % à 86 %
≤ 882,50 €	≤ 1 059,00 €	≤ 1 412,00 €	B ≤ 353 €	1,74 €	1,44 €	de 81 % à 84 %
≤ 1 295,00 €	≤ 1 554,00 €	≤ 2 072,00 €	C ≤ 518 €	1,94 €	1,64 €	de 78 % à 82 %
≤ 1 722,50 €	≤ 2 067,00 €	≤ 2 756,00 €	D ≤ 689 €	2,15 €	1,85 €	de 76 % à 79 %
≤ 2 185,00 €	≤ 2 622,00 €	≤ 3 496,00 €	E ≤ 874 €	2,35 €	2,05 €	de 74 % à 77 %
≤ 2 695,00 €	≤ 3 234,00 €	≤ 4 312,00 €	F ≤ 1 078 €	2,56 €	2,26 €	de 72 % à 75 %
≤ 3 332,50 €	≤ 3 999,00 €	≤ 5 332,00 €	G ≤ 1 333 €	2,76 €	2,46 €	de 69 % à 73 %
≤ 4 222,50 €	≤ 5 067,00 €	≤ 6 756,00 €	H ≤ 1 689 €	3,07 €	2,77 €	de 66 % à 69 %
≤ 5 970,00 €	≤ 7 164,00 €	≤ 9 552,00 €	I ≤ 2 388 €	3,58 €	3,28 €	de 60 % à 64 %
> 5 970,00 €	> 7 164,00 €	> 9 552,00 €	J > 2 388 €	4,09 €	3,79 €	de 55 % à 58 %

* Lorsque le régime d'inscription déterminé par le conseil d'administration du lycée est au forfait, les familles bénéficient d'un abattement de 0,30 € par repas.




** Revenus annuels nets perçus par le foyer/12 + prestations à caractère mensuel type allocations familiales.

COMMENT SE PROCURER L'ATTESTATION DE RESTAURATION SCOLAIRE À REMETTRE AU LYCÉE ?

Vous êtes allocataire Caf :

Vous avez reçu un courrier Région/Caf accompagné de l'attestation de restauration scolaire à remettre à l'établissement.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier, vous pouvez vous procurer l'attestation de paiement de la Caf mentionnant votre quotient familial soit :

- sur les bornes disponibles dans les Caf (liste des bornes sur www.caf.fr) 
- sur le site de la Caf www.caf.fr > rubrique Mon compte 
- via l'application smartphone Caf. 

Vous n'êtes pas allocataire Caf :



Une **calculette** accessible sur le site de la Région Île-de-France vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer l'attestation de restauration scolaire : www.iledefrance.fr/equitables

Cette attestation doit être remise au lycée avec les pièces justificatives **obligatoires** suivantes :

- photocopies de l'intégralité du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer,
- photocopies de l'intégralité du livret de famille,
- et photocopies des prestations familiales du dernier mois.

- Attention : à défaut de transmission du justificatif de votre quotient familial tel que mentionné ci-dessus, le tarif maximal vous sera appliqué soit 4,09 € pour le ticket ou 3,79 € pour le forfait.

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme téléphonique ÉquiTables
0 800 075 065



Disponible du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00
(de mi-mai à début juillet et de fin août à fin septembre)
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Plus d'informations ?



www.iledefrance.fr/equitables

Fiche d'INFIRMERIE

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Identité de l'élève

Nom : _____
 Prénoms : _____
 Numéro national : _____ Sexe (M ou F) : _____
 Né(e) le : _____ à _____
 Nationalité : _____

Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____
 Régime : _____ Date entrée : _____

Scolarité de l'année précédente

MEF : _____
 Etablissement : _____
 Commune : _____
 Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 _____ Code postal : _____
 _____ Commune : _____
 _____ Pays : _____
 ☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 _____ Code postal : _____
 _____ Commune : _____
 _____ Pays : _____
 ☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Personne à contacter

Nom : _____
 Prénom : _____
 ☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale : _____

 N° et adresse de l'assurance scolaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : _____ (pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)
 Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____
 _____ (poursuivre au verso si besoin)
 NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONFIDENTIELS

(à remettre avec le dossier d'inscription sous enveloppe cachetée à l'attention du médecin ou de l'infirmière)

Cette fiche est à compléter si votre enfant est :

- **Atteint d'une maladie chronique** pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire.
- **Susceptible de prendre un traitement d'urgence.**
- **Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante** pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE :

Téléphone : Courriel :

Maladie ou handicap dont souffre votre enfant :

Traitement :

Médecin prescripteur :

Observations particulières :

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Cette fiche n'est pas obligatoire, il en va cependant de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit bien renseignée.

Vu et pris connaissance,

Le représentant légal

Date :

Signature :

Nous souhaitons que l'équipe pédagogique soit informée des problèmes de santé de notre enfant.

Nous ne souhaitons pas que l'équipe pédagogique soit informée des problèmes de santé de notre enfant.

(Cocher la mention utile)

Autorisation parentale de prise de vues d'un mineur et d'utilisation des images le représentant

Nom de l'établissement : Lycée professionnel La Source

Tél. : 01 48 73 22 98

Adresse : 54 avenue de la Source, 94130 Nogent sur Marne

Classe de :

Je - Nous soussigné(e)(s) (Père - mère - tuteur légal) ⁽¹⁾

Demeurant

Et (Père - mère - tuteur légal) ⁽¹⁾

Demeurant

Agissant en qualité de titulaire(s) de l'autorité parentale de l'enfant

.....

Demeurant

.....

Ci-après désigné par « l'enfant »

Cocher la case ci-dessous

Autorise – autorisons ⁽¹⁾ **le lycée la Source** à photographier ou faire photographier et/ou filmer mon 'enfant à la rentrée en septembre 2021 et à utiliser cette prise de vue **pour un trombinoscope à usage interne par les équipes pédagogiques.**

Déclare – déclarons ⁽¹⁾ céder à titre gracieux au MENJ pour une durée de 10 ans le droit d'utiliser l'image de l'enfant Cette autorisation est **révocable à tout moment** sur volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception*.

Le MENJ s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'enfant.**

Fait à, le.....

Signature(s) du père, de la mère ou des représentants légaux, précédée(s) de la mention «lu et approuvé»

(1) : rayer la mention inutile

* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour toute réclamation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (avec copie des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie d'écran) à l'adresse suivante :

Rectorat de

Adresse :

Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.

ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE LA SOURCE - VAL DE BEAUTE



Bienvenue au Lycée Professionnel La Source - Val de Beauté !

Comme dans tous les établissements scolaires, le lycée dispose d'une Association Sportive (AS) vous permettant de participer à des activités physiques et sportives variées.

Tous les élèves de l'établissement, filles et garçons, ont la possibilité d'adhérer à cette AS afin de pratiquer, en dehors des heures de cours, des activités telles que le **futsal**, le **badminton**, le **tennis de table**, le **basket-ball**, la **boxe**, la **muscultation** et bien d'autres encore comme le **rugby féminin** par exemple ou le **step**.

Toutes ces activités sont encadrées par les professeurs d'EPS de l'établissement.

Pour information, si un groupe de filles est intéressé par la pratique du **rugby féminin**, Mme AUVRAY peut organiser une initiation au cours de l'année qui permettra aux élèves de découvrir cette activité en pleine expansion.

Pour l'activité **Futsal** les meilleurs élèves pourront participer à un stage de perfectionnement au **Centre National de Clairefontaine**, résidence de l'Equipe de France de football.

Votre adhésion à l'AS est aussi l'occasion d'aborder des pratiques différentes de celles auxquelles vous êtes confrontés en EPS au cours de l'année scolaire.

De plus, pendant l'année scolaire les adhérents participeront à des sorties qui leur permettront de découvrir des activités sportives telles que le golf ou le patinage.

Les seules conditions pour participer à ces activités de l'AS sont de fournir :

- ✓ La **fiche de renseignement** ci-joint.
- ✓ Une **cotisation** d'un montant de 15 euros.

Sportivement,
Les professeurs d'EPS.



Inscription à l'Association Sportive - Année scolaire 2020-2021

ETABLISSEMENT :

Lycée Professionnel La Source – Val de Beauté
54, Avenue de La Source, 94 130 Nogent sur Marne
Téléphone : 01-48-73-22-98

NOM : Prénom :

Date de Naissance :/...../..... Classe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone Domicile : Portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM : Prénom :

Téléphone :

Activités choisies :

Musculation

Futsal

Tennis de table

Autorisation Parentale

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur, représentant légal (1)
autorise mon fils, ma fille....., à participer aux activités de
l'Association Sportive du Lycée Professionnel La Source - Val de Beauté et à se déplacer seul(e) sur les
installations sportives où ont lieu les différentes activités.

En outre, j'accepte que les responsables de l'Association Sportive autorisent en mon nom une intervention
chirurgicale ou médicale si nécessaire (2).

Fait à Le

Signature

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) Rayer le paragraphe en cas de refus.

Activités Proposées :

Activités	Jours	Horaires	Lieux	Professeurs
Tennis de table	Mercredi	12h15 – 14h	Gymnase Marty	
Musculation	Mercredi	12h15 – 15h	Stade Sous la lune	Mr Devie
Futsal	Mercredi	12h15 – 14h	Gymnase Leclerc	Mr Tejedor

Condition d'inscription :

- Fiche d'inscription signée.
- Cotisation de **15 Euros** pour l'année scolaire (espèce ou chèque à l'ordre de « AS Val de Beauté-Le Source »).